

1. Coordonnées des intervenants**1.1. Déclarant(s)****Déclarant 1**

Déclarant pour : UPEB - Appartement B4, UPEB - Appartement B3, UPEB - Appartement B2, UPEB - Appartement B1, UPEB - Appartement B8, UPEB - Appartement B7, UPEB - Appartement B6, UPEB - Appartement B5, UPEB - Appartement B11, UPEB - Appartement B10, UPEB - Appartement B9, Commun B, UPEB - Appartement A1, UPEB - Appartement A2, UPEB - Appartement A3, UPEB - Appartement A4, UPEB - Appartement A5, UPEB - Appartement A6, UPEB - Appartement A7, UPEB - Appartement A8, UPEB - Appartement A9, UPEB - Appartement A10, UPEB - Appartement A11, UPEB - Appartement A12, Commun

1.2. Responsable(s) PEB**Responsable PEB 1**

Vous êtes : Personne morale

Numéro d'agrément PEB-04017

Dénomination Misko Ingénieurs-Conseils

Forme Juridique SRL

légalement représentée par :

Mr Nom Doridant Prénom François

Fonction Administrateur

Rue Place du Général Patton Numéro 15 Boite

Code Postal 6600 Localité Bastogne Pays Belgique

Téléphone 061/53 50 52 Fax

Courriel info@misko-ingenieurs.eu

Responsable PEB pour : Bâtiment Bloc A (gauche), Bâtiment Bloc B (droite)

1.3. Architecte(s)

Architecte 1

Vous êtes : Personne morale

Dénomination Atelier de la Grange

Forme Juridique sprl

légalement représentée par :

Mr de Broux Nom Benoît Prénom

Fonction Architecte

Rue Avenue de Bouillon Numéro 78E Boite

Code Postal 6800 Localité Libramont Pays Belgique

Téléphone 061/23.01.01 Fax

Courriel info@atelierdelagrang.be

Architecte pour : Bâtiment Bloc A (gauche), Bâtiment Bloc B (droite)

1.4. Auteur(s) d'étude de faisabilité

Le responsable PEB renseigné ci-dessus assure également la mission d'auteur d'étude de faisabilité pour :

- Bâtiment Bloc A (gauche)

Le responsable PEB renseigné ci-dessus assure également la mission d'auteur d'étude de faisabilité pour :

- Bâtiment Bloc B (droite)

2. Description du projet

2.1. Localisation des travaux

Adresse 1 :

Rue Chemin du Hays Numéro - Boite
Code Postal 6840 Localité Neufchâteau Pays Belgique

Références cadastrales NEUFCHATEAU 1 DIV/Neufchateau/ C147g et C146n

Adresse du/des bâtiment(s) : Bâtiment Bloc A (gauche), Bâtiment Bloc B (droite)

2.2. Nature du projet et exigences applicables

Nature du projet

Période du permis Du 11/03/2021 au 30/04/2024

Nom du bâtiment	Nature des travaux	Critère invoqué
Bâtiment Bloc A (gauche)	Bâtiment construit ou reconstruit	
Bâtiment Bloc B (droite)	Bâtiment construit ou reconstruit	

Exigences applicables

Bâtiment	Nom de l'unité	Destination de l'unité PEB	Exigences PEB à respecter conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 15/05/2014 et ses annexes						
			U/R	K ≤ 35	Ew ≤ 45	Es ≤ 85	Ventil	Surch	Electr
Bâtiment Bloc A (gauche)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)	✓	✓	✓	✓	⊗ ¹	⊗	⊗ ²
Bâtiment Bloc A (gauche)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)	✓	✓	✓	✓	⊗ ¹	⊗	⊗ ²
Bâtiment Bloc A (gauche)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)	✓	✓	✓	✓	⊗ ¹	⊗	⊗ ²
Bâtiment Bloc A (gauche)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)	✓	✓	✓	✓	⊗ ¹	⊗	⊗ ²
Bâtiment Bloc A (gauche)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)	✓	✓	✓	✓	⊗ ¹	⊗	⊗ ²
Bâtiment Bloc A (gauche)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)	✓	✓	✓	✓	⊗ ¹	⊗	⊗ ²
Bâtiment Bloc A (gauche)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)	✓	✓	✓	✓	⊗ ¹	⊗	⊗ ²
Bâtiment Bloc A (gauche)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)	✓	✓	✓	✓	⊗ ¹	⊗	⊗ ²
Bâtiment Bloc A (gauche)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)	✓	✓	✓	✓	⊗ ¹	⊗	⊗ ²
Bâtiment Bloc A (gauche)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)	✓	✓	✓	✓	⊗ ¹	⊗	⊗ ²
Bâtiment Bloc A (gauche)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)	✓	✓	✓	✓	⊗ ¹	⊗	⊗ ²
Bâtiment Bloc A (gauche)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)	✓	✓	✓	✓	⊗ ¹	⊗	⊗ ²
Bâtiment Bloc A (gauche)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)	✓	✓	✓	✓	⊗ ¹	⊗	⊗ ²

Bâtiment Bloc	UPEB -	Résidentielle	U/R	K ≤ 35	Ew ≤ 45	Es ≤ 85	Ventil	Surch	Electr
Bâtiment Bloc A (gauche)	Appartement	(logement individuel)							
Bâtiment Bloc A (gauche)	Commun	Espaces communs							
Bâtiment Bloc B (droite)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)							
Bâtiment Bloc B (droite)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)							
Bâtiment Bloc B (droite)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)							
Bâtiment Bloc B (droite)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)							
Bâtiment Bloc B (droite)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)							
Bâtiment Bloc B (droite)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)							
Bâtiment Bloc B (droite)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)							
Bâtiment Bloc B (droite)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)							
Bâtiment Bloc B (droite)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)							
Bâtiment Bloc B (droite)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)							
Bâtiment Bloc B (droite)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)							
Bâtiment Bloc B (droite)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)							
Bâtiment Bloc B (droite)	UPEB - Appartement	Résidentielle (logement individuel)							
Bâtiment Bloc B (droite)	Commun B	Espaces communs							

(1) Les exigences de ventilation hygiénique devront être satisfaites lors de la déclaration PEB finale.

(2) Les exigences d'électromobilité devront être satisfaites lors de la déclaration PEB finale.

2.3 Etude de faisabilité technique, environnementale et économique
Bâtiment : Bâtiment Bloc A (gauche)

 L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Non

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	CO2 [kg/an]	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	12.370,00	67.765,00	6.1	<input type="checkbox"/>
Solaire thermique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	11.434,90	26.114,70	>20	<input type="checkbox"/>
Pompe à chaleur Sol-	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	18.733,80	-27.239,70	>20	<input type="checkbox"/>
Biomasse - Poêle à	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Cogénération HR	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-	-

Combinaison de technologies	Etudiée ?	Intégrable ?	2	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
PAC + PV	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	23.805,20	93.880,20	17.7	<input type="checkbox"/>

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Voir conclusion EF

 Pièce justificative : RapportEF_BlocA_(gauche)
Bâtiment : Bâtiment Bloc B (droite)

 L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Non

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	CO2 [kg/an]	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	12.370,00	67.765,00	5.9	<input type="checkbox"/>
Solaire thermique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	10.779,70	24.459,90	>20	<input type="checkbox"/>
Pompe à chaleur Sol-	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	17.720,10	-26.274,10	>20	<input type="checkbox"/>
Biomasse - Poêle à	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Cogénération HR	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-	-

Combinaison de technologies	Etudiée ?	Intégrable ?	2	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
PAC + PV	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	23.150,00	92.224,90	15.7	<input type="checkbox"/>

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Voir conclusion EF

Pièce justificative : RapportEF_BlocB_(Droite)

3. Liste des documents à joindre

Le rapport PEB

qui reprend au minimum :

- le descriptif des mesures à mettre en oeuvre qui démontre que le projet pourra répondre aux exigences PEB ;
- l'estimation du résultat attendu du calcul de la performance énergétique du bâtiment.

Le rapport de l'étude de faisabilité technique, environnementale et économique

qui reprend au minimum :

- la présentation des besoins énergétiques à satisfaire et les consommations d'énergie ;
- l'estimation du calcul de dimensionnement technique et les grandeurs de référence ainsi que les hypothèses de travail utilisées pour ce calcul ;
- le cas échéant, une évaluation des contraintes d'utilisation, notamment en terme de maintenance, de disponibilité et de type de combustible envisagé ;
- l'évaluation des économies d'énergie ;
- l'estimation du coût économique et du temps de retour.

Une copie de l'attestation ou du document permettant d'évaluer la pertinence de l'exception invoquée

Une copie de l'Arrêté ministériel relatif au(x) concept(s) innovant(s) utilisé(s) dans le projet.

Autre

Description de la pièce jointe :

Nombre TOTAL de documents joints

4. Déclarations sur l'honneur et signatures

Déclarant 1

Date : 20 / 12 / 2023

Signature : _____

Responsable PEB 1

Je soussigné(e), Doridant François

Numéro d'agrément : PEB-04017

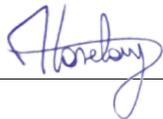
représentant légal pour : SRL Misko Ingénieurs-Conseils

domicilié(e) / établi(e) Place du Général Patton 15 à 6600 Bastogne

assumant le rôle de : Responsable PEB

déclare avoir pris connaissance des exigences de Performance Énergétique et d'électromobilité et des sanctions applicables en cas de non respect de celles-ci, conformément à la réglementation en vigueur (Décret PEB du 28 novembre 2013 ; Arrêté PEB du GW du 15 mai 2014).

Date : 20 / 12 / 2023

Signature : pour ordre 

Architecte 1

Je soussigné(e), de Broux Benoît

représentant légal pour : sprl Atelier de la Grange

domicilié(e) / établi(e) Avenue de Bouillon 78E à 6800 Libramont

assumant le rôle de : Architecte

déclare avoir pris connaissance des exigences de Performance Énergétique et d'électromobilité et des sanctions applicables en cas de non respect de celles-ci, conformément à la réglementation en vigueur (Décret PEB du 28 novembre 2013 ; Arrêté PEB du GW du 15 mai 2014).

Date : 20 / 12 / 2023

Signature : _____

5. Protection de la vie privée

Comme le veut la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous vous signalons que :

- Les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises exclusivement au service suivant du Gouvernement wallon :
Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Énergie ;
- vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant ;
- vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez ce formulaire.